

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 02 juillet 2020

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 25/06/2020

Présents : 17

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt et le deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 1

Votants: 18

Pour: 18

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Marie-Aline EDO, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Yves ROBIN, Luc SALLES, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Contre: 0

Représentés : Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés : Josian CABROL, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Hedwige SOLA

Absents :

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 31 janvier 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT et le TRENTE ET UN JANVIER à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis au Café Mounis à Graissessac sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS.

Présents :

J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), **JN.BADÉNAS** (CdC Sud Hérault), **R.BASCOUL** (CdC Grand Orb), **B.BOSC** (CdC Sud Hérault), **F.BOUTES** (CdC Les Avant-Monts), **J.CABROL** (CdC Du Minervois au Caroux), **MA.ÉDO** (CdC Grand Orb), **Y.FRAÏSSE** (CdC Du Minervois au Caroux), **K.MESQUIDA** (Conseil Départemental), **M.OLMOS** (CdC Du Minervois au Caroux), **MP.PONS** (Conseil Départemental), **S.QUEROL** (CdC Du Minervois au Caroux), **C.REBOUL** (Conseil Départemental), **Y.ROBIN** (CdC Grand Orb), **L.SALLES** (CdC Grand Orb), **JL.FALIP** (Conseil Départemental), **D.GALTIER** (CdC Les Avant-Monts), **M.PASSIEUX** (Conseil Départemental).

Excusés :

G.BARO (CdC Les Avant-Monts), **JP.BERRAUD** (CdC Du Minervois au Caroux), **Y.CASSILLI** (CdC Grand Orb), **G.DALERY** (CdC Grand Orb), **E.DAUZAT** (CdC Sud Hérault), **N.ÉTIENNE** (CdC Les Avant-Monts), **J.GARCIN-SAUDO** (Conseil Départemental), **V.GAUDY** (Conseil Départemental), **M.GIL** (CdC Les Avant-Monts), **A.IMBERT** (Conseil Départemental), **C.MORGO** (Conseil Départemental), **JC.PETIT** (CdC Sud Hérault), **P.POLARD** (CdC Sud Hérault), **H.SOLA** (CdC Du Minervois au Caroux), **B.VIDAL** (CdC Les Avant-Monts), **P.VIDAL** (Conseil Départemental).

Assistaient également à la réunion :

S.HERPSON (Pays HLV), **JP. MATEO** (Pays HLV), **A.GALIBERT** (Pays HLV), **C.REVAUX** (Pays HLV), **C.ROGER** (Pays HLV).

Le Président accueille les membres du Comité syndical au Café Mounis de Graissessac où le Comité se déplace pour la première fois.

Il donne la parole à M. Roland Bascou, le Maire de la commune pour l'accueil traditionnel.

Après son intervention, le Président déclare le quorum atteint et propose de démarrer la séance du Comité syndical.

Depuis le 20 décembre dernier, date du dernier comité ; le Pays a poursuivi ses travaux, après une pause entre Noël et le 1^{er} de l'an.

Deux comités de pilotage se sont tenus :

- COPIL GR de Pays, le 17 janvier à Olonzac
- COPIL OGS, le 22 janvier à Siran

Et le Bureau restreint s'est tenu le 24 janvier.

Par ailleurs, le Président, avant les échéances électorales de mars prochain tient à remercier les élus de l'avoir accompagné dans la gouvernance et la mise en œuvre de projets au sein du Pays.

2020-31-01-01 Procès verbal du 20 décembre 2019, rapport présenté par Jean Arcas : le procès verbal de la séance du 20 décembre 2019 n'appelant pas de commentaire, est adopté à l'unanimité.

2020-31-01-02 Adoption du budget 2020, rapport présenté par Jean Arcas : le Comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 en nomenclature M14 pour un montant de 3 541 227 € dont 2 746 160 € en section fonctionnement et 795 067 € en section investissement.

2020-31-01-03 Appel à contribution statutaire auprès du Conseil départemental, rapport présenté par Jean Arcas : le Conseil départemental, membre du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a voté la contribution statutaire lors de la session du budget primitif 2020. L'ensemble de l'assemblée autorise le Président à solliciter auprès du Département le règlement de cette contribution pour un montant de 422 480 €.

2020-31-01-04 Montant et modalités de versement des participations 2020 des membres du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Jean Arcas : le débat d'orientation budgétaire a fixé, pour l'exercice 2020, le montant des participations des communautés de communes à 4 € par habitant au titre de la participation statutaire ce qui représente 369 936 €. Afin de faciliter la trésorerie du Syndicat Mixte, le règlement unique des communautés de communes interviendra avant le 1^{er} mars 2020, étant précisé que la base retenue est la population déclarée au titre de la DGF de l'exercice précédent conformément au tableau examiné en séance. L'assemblée valide à l'unanimité le montant et les modalités des participations.

2020-31-01-05 Montant et modalités de versement des participations 2020 des membres du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles au titre du Programme d'Intérêt Général (PIG), rapport présenté par Jean Arcas : le débat d'orientation budgétaire a fixé, pour l'exercice 2020, le montant des participations des communautés de communes à 1 € par habitant au titre de l'accompagnement et du suivi du Programme d'Intérêt Général PIG « Habiter au Pays » ce qui représente 92 484 €. Afin de faciliter la trésorerie du Syndicat mixte, le règlement unique des communautés de communes interviendra avant le 1^{er} mars 2020, étant précisé que la base retenue est la population déclarée au titre de la DGF de l'exercice précédent conformément au tableau examiné en séance. L'assemblée valide à l'unanimité le montant et les modalités.

2020-31-01-06 Santé : Convention pôle médecine préventive du CDG 34, rapport présenté par Yves Fraisse : le Centre de Gestion 34 propose une nouvelle convention pour une durée de 3 ans reconductible concernant le Pôle de médecine préventive. L'assemblée valide à l'unanimité la signature de la convention.

2020-31-01-07 Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Gestion et Développement Informatique (A.GE.D.I), rapport présenté par Jean Arcas : le Syndicat A.GE.D.I. assure par le biais d'une plateforme l'envoi électronique des rapports du Comité syndical à tous les membres. Ce Syndicat a modifié ses statuts passant de Syndicat mixte fermé à Syndicat mixte ouvert. Le Comité syndical valide à l'unanimité les nouveaux statuts du Syndicat Mixte A.GE.D.I.

2020-31-01-08 Habitat 2020, rapport présenté par Marie-Aline Édouard : le Pays est engagé dans la politique de l'habitat depuis sa création. Pour optimiser la création de logements locatifs, le Comité syndical valide à l'unanimité le zonage « propriétaires bailleurs » qui s'appuiera désormais sur le périmètre des opérations façades « Colorons le Pays ». Par ailleurs et dans le cadre de l'habitat indécent et insalubre, le Comité syndical valide à l'unanimité la convention de partenariat avec la CAF pour une durée de un an.

2020-31-01-09 Habitat « Colorons le Pays », rapport présenté par Marie-Aline Édouard : l'Opération « Colorons le Pays » accompagne la politique habitat. Cette démarche a retenu l'attention de la Région qui s'appuie sur une convention et un financement spécifique dans le cadre de l'Innovation/Expérimentation du Contrat Région/Pays. Par ailleurs le règlement d'opération est modifié sur trois points (pourcentage maximal de subvention, plafond de subvention par immeuble et rejet de dossier). Le nouveau règlement est adopté par l'assemblée à l'unanimité. L'enveloppe financière nécessaire à la mise en œuvre de l'opération est de 300 000 €, dont 50 000 € du Département, 50 000 € de la Région Occitanie et 50 000 € des Communautés de communes, les 150 000 € d'autofinancement sont pris en charge par les propriétaires. L'assemblée valide à l'unanimité le plan de financement prévisionnel.

2020-31-01-10 Opération Collective de Modernisation (OCM2), rapport présenté par Jean-Noël Badéas : le Pays va lancer l'Opération Collective de Modernisation qui portera sur la modernisation des entreprises et sur la signalétique commerciale. Jean-Noël Badéas tient à remercier particulièrement le Président du Département pour son intervention auprès de la Présidente de la Région Occitanie, qui a permis de débloquer le dossier de demande de subvention. Le Comité syndical valide à l'unanimité les règlements et les dossiers de demande d'aides à l'attention des entreprises ou des collectivités.

2020-31-01-11 Etude juridique du projet d'aménagement et de valorisation patrimoniale du hameau de Dio, rapport présenté par Jean-Noël Badéas : le Pays accompagne le projet de développement économique du château de Dio avec le développement du hameau depuis plusieurs années. Une étude architecturale et économique a permis de calibrer les derniers investissements à réaliser à mettre le site en marche. Hérault Tourisme, partenaire incontournable du dispositif propose de finaliser le projet par une étude juridique. Le coût total de cette opération est évaluée à 58 442,10 € TTC pour lequel les financements suivants seraient sollicités : 37 402,92 € au titre de Leader, 9 350,73 € au titre du Département ; l'autofinancement sera assuré par le Pays à hauteur de 11 688,45 €. L'assemblée valide à l'unanimité l'opération et le portage le l'étude par le Syndicat mixte.

2020-31-01-12 Promotion des groupements d'employeurs, rapport présenté par Jean-Noël Badéas : dans le cadre de la diversification agricole portée par le Pays notamment au travers des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales, le Pays souhaite étendre le dispositif par la promotion et le développement des groupements d'employeurs. Le coût total de cette opération est évalué à 20 000 € pour lequel 16 000 € seraient sollicités auprès du Département, les 4 000 € d'autofinancement seront assurés par le Pays. L'assemblée valide à l'unanimité le projet et son plan de financement.

2020-31-01-13 Opération Grand Site : porté à connaissance sur l'état d'avancement de la procédure de validation nationale du projet et programme d'actions 2019-2023, rapport présenté par Martine Olmos : le Comité de pilotage de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorge de la Cesse et du Brian » s'est réuni le 22 janvier dernier à Siran. A cette occasion l'annonce de la mission d'inspection générale de Jean-Luc CABRIT du Conseil général de l'Environnement et du Développement Durable a été annoncée pour les 3 et 4 février 2020. Suite à cette prochaine visite de terrain la présentation du document cadre de l'Opération Grand Site sera inscrite à l'ordre du jour d'une réunion de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP) avant l'été 2020. Le Comité syndical prend acte de l'état d'avancement de la démarche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

